

7 bis, allée de l'île Gloriette
44093 Nantes Cedex 1

T. 02 40 08 70 20
F. 02 40 08 70 25
hp-pole-finances@chu-nantes.fr

DIRECTRICE DU PÔLE
Caroline Rauscent

**DECISION PPERF N°10 072/2022
FIXANT LE LOYER MENSUEL
POUR L'HEBERGEMENT AUX INTERNATS
A COMPTER DU 1^{er} JANVIER 2023**

AFFAIRES FINANCIÈRES
Ronan Guiheneuf
DIRECTEUR

RECETTES
Nathalie Dolley
DIRECTRICE

Vu l'article L6143.7 de la loi 2016-41 du 26 janvier 2016, le loyer mensuel d'hébergement aux internats de l'Hôtel-Dieu, de l'Hôpital St Jacques et de l'Hôpital Lâennec est fixé à compter du 1^{er} janvier 2023 à 79€.

CONTRÔLE DE GESTION
Caroline Rauscent
DIRECTRICE

Cette décision est susceptible d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

**CELLULE CONTRÔLE INTERNE
COMPTABLE ET FINANCIER**
Anne Passelande
RESPONSABLE

Fait à Nantes, le **12 DEC. 2022**

Nathalie Dolley
Directrice des Recettes
Direction du Pôle Pilotage de l'Efficienc
et des Ressources Financières